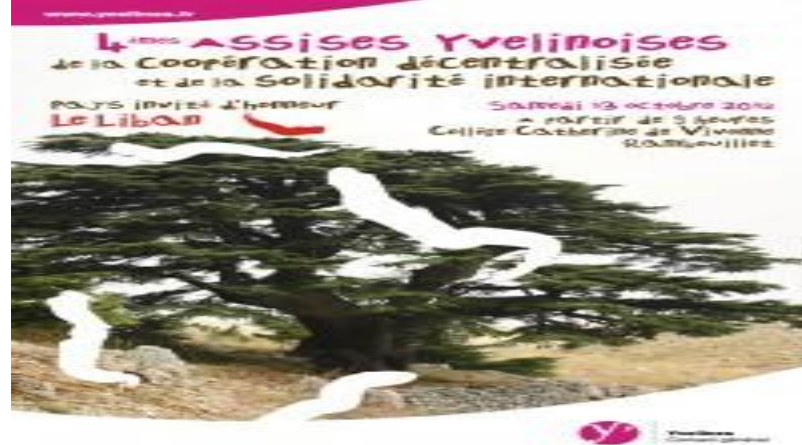




4èmes ASSISES YVELINOISES de la coopération décentralisée

Samedi 13 Octobre 2012 à Rambouillet

Atelier Sénégal : « Inondations au Sénégal : quelle aide d'urgence aux sinistrés et quelle prévention pour demain ? »

Mouhadji DIANKHA

Responsable des Projets de la FADERMA

Secrétaire Général de l'ADO

PRESIDENT DU RESEAU D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (RAP-2D)



PLAN DE L'EXPOSE

- **1^{ère} Partie : URGENCE SOLIDARITE POUR LES SINISTRES DU SENEGAL – « 3S »**
- **2^{ème} Partie : QUELLE PREVENTION POUR DEMAIN**



1^{ère} Partie : LE PROJET DE SOLIDARITE POUR LES SINISTRES DU SENEGAL – « 3S »

SOMMAIRE

- I- Contexte*
- II- Identification des problèmes prioritaires*
- III- Solutions possibles*
- IV- Faisabilité des solutions proposées*
- V- Complémentarité avec les actions locales*
- VI- Objectif du projet*
- VII- Les Cibles du projet*
- VIII- Résultats à atteindre*
- IX- Activités à mener*
- X- Liste des partenaires*
- XI- La mise en œuvre*
 - X.1- Matériels nécessaires*
 - X.2- Moyens humains nécessaires*
 - X.3- Moyens financiers nécessaires*
- XII- Facteurs de qualité et de viabilité*
- XIII- Suivi-Evaluation*
 - XIII.1- Chronogramme des activités*
 - XIII.2- Indicateurs d'évaluation*
- XIV- Budget du Projet*

Conclusion



I. Contexte

Après les inondations de 2009, le rapport *d'évaluation des besoins post catastrophe* au Sénégal de la Banque mondiale, publié en juin 2010, avait évalué les dommages et pertes à **44,473 milliards FCFA**, avec le cumul des pluies à la fin du mois d'août 2009 qui s'élevait à **360** millimètres.

- Le secteur social (les logements, l'éducation, la santé, etc.) était le plus touché avec des dommages et pertes évalués à 24,508 milliards FCFA,
- S'en suivent les secteurs productifs qui avaient coûté 10,932 milliards FCFA,
- Le secteur des infrastructures avait accusé des dommages et pertes de 8,477 milliards FCFA,
- Enfin, le secteur environnemental a vu ses pertes et dommages évalués à 556 millions FCFA.



I. Contexte

Par analogie avec les inondations de 2012, où la seule région de Ziguinchor a déjà cumulé plus de **1000 millimètres**, à la même période, on peut aisément imaginer que les pertes et les dommages issus du scénario de 2012 pourraient largement inonder le coût indiqué ci-dessus.

Ces pluies sont venues nourrir le débit du fleuve Sénégal, qui a commencé à sortir de son lit en différents endroits, menaçant notamment les villes et villages situés en bordure du fleuve. Plusieurs localités sont déjà touchées. Des morts sont déplorés dans la Région de Matam.

Aujourd'hui, les inondations n'ont sans doute pas encore fini de faire leurs lots de victimes à travers tout le Sénégal et notamment à l'intérieur des régions, où les dégâts matériels et les dommages causés par les inondations subies par les plantations sont inestimables.

I. Contexte

Partout dans le monde, la diaspora sénégalaise et ses partenaires s'organisent pour participer à l'élan de solidarité internationale suscité par cette catastrophe nationale. Les sénégalais des Yvelines n'entendent donc pas être en reste.

Pour venir en aide aux sinistrés, la **Diaspora Sénégalaise des Yvelines**, à travers la Fédération des Associations de Développement de la Région de Matam (**FADERMA**), la Fédération des Associations de Développement de la Région de Tambacounda (**FADERTA**) et l'Union pour le Développement du Département de Podor (**UDDP**) lance un appel à la solidarité à toutes les associations yvelinoises travaillant dans la région et à toutes les bonnes volontés.

II. Identification des problèmes prioritaires

Ont déjà été identifiés les problèmes prioritaires suivants :

- Des coupures d'électricité,
- Plusieurs morts à Dakar, ses banlieues et dans les Régions,
- Des milliers de déplacés, et de sans-abris,
- Des écoles effondrées,
- Des populations en manque de nourritures,
- Des maladies causées par les insalubrités des eaux stagnantes,
- Etc.



Face à cette situation où la réalité dramatique dépasse la fiction, la Diaspora sénégalaise, toujours liée avec les membres de son terroir, a pris l'initiative citoyenne et patriotique de venir en aide à ses Concitoyens dans la souffrance.

III. Les solutions possibles

- 1- Indemniser symboliquement les familles qui ont perdu des membres ;
 - 2- Aider financièrement les familles sans abris et/ou déplacées ;
 - 3- Prévenir les maladies liées aux eaux stagnantes, par des produits désinfectants ;
 - 4- Distribuer des médicaments contre le paludisme, contre la diarrhée et d'autres infections ;
 - 5- Mettre des appareils désinfectants et rendant l'eau impropre potable, à la disposition des familles touchées par l'insalubrité des eaux à boire ;
 - 6- Acheter sur place et distribuer des vivres (riz, sucre, mil, maïs, lait, café, thés, etc.) ;
 - 7- Collecter en France et distribuer des produits d'hygiène aux victimes (savon, liquides vaisselle, etc.) ;
 - 8- Collecter des produits et matériel de sécurité (Plaques solaires et/ou groupes électrogènes, etc.) et les mettre à disposition des familles privées d'abris et d'électricité, juste pour des besoins d'éclairage, améliorant leur sécurité ;
- La nécessité urgente de trouver un abri temporaire aux victimes des inondations s'impose. Mais à ce problème, la Diaspora a une marge de manœuvre très réduite. Une collecte d'abris de fortune : barnums, tentes peut être organisée.

IV. Faisabilité des solutions proposées

A la lumière des ressources nécessaires et disponibles, quelle sont les solutions faisables ?

➤ **De l'argent pour faire des achats sur place**

- ✚ En réalisant des quêtes
- ✚ En organiser des soirées dansantes ou concerts ou autres manifestations : Adama DIA est déjà disponible pour le 8 et le 21 gratuitement. La salle Chaplin également.
- ✚ Organiser un match de gala : Sékou KEITA (ancien footballeur) est disponible pour y travailler. Des démarches seront faites auprès du Footballeur Moussa SOW.

➤ **Des locaux de stockage : Alliyou BA a déjà loué 2 box à shurgard self storage de Buchelay-Mantes.**

- ✚ des habits et autres matériels (plaques solaires ou groupes électrogènes, barnums, tentes, etc.) ;
- ✚ des médicaments (très réglementés) ;

➤ **Bureaux (RAP-2D)**

- ✚ Des ordinateurs, une connexion internet, imprimante-copieuse, consommables,
- ✚ une ligne téléphonique,
- ✚ une ligne fax,
- ✚ Un coordonnateur chargé de l'animation, des partenariats et de la communication.

➤ **Moyens de collecte de matériels, médicaments, barnums, tentes, etc.**

- ✚ Camion (Mouhadji)
- ✚ Véhicules (Aïssata, Alliyou, Cheikhou Oumar, Harouna Sally, Mouhadji)

IV. Faisabilité des solutions proposées

➤ Le temps et des personnes disponibles

Des équipes suivantes ont été mises en place :

- ✚ Une équipe « Quêtes Solidarité Sinistrés Sénégal » : Harouna Sally SOW, Abdoulaye DIANKA, Sally SY, Amadou DAFF.
- ✚ Une équipe « Collecte d'habits Solidarité Sinistrés Sénégal » : Aïssata DEME, Amadou DIOP, Alliyou BA, Makha LY, Mouhadji DIANKHA, Harouna Sally Sow.
- ✚ Une équipe « Collecte de matériel, médicaments Solidarité Sinistrés Sénégal » : Amadou KANE, Mouhadji DIANKHA.
- ✚ Une équipe « Soirée et Concert Solidarité Sinistrés Sénégal » : Adama DIA, Demba DAF, Cheikh DIANKA, Ousseynou GASSAMA.
- ✚ Une équipe Com3S « Communication Solidarité Sinistrés Sénégal » : Mouhadji DIANKHA chargé de trouver des partenaires pour l'aider.

V. Complémentarité avec les actions locales

Le gouvernement prend en charge le relogement d'urgence de beaucoup de déplacés. Notre action sera complémentaire de celle des autorités en offrant à ces populations déplacées des vivres, des produits d'hygiène, des meubles, des vêtements, du matériel électroménager, etc.

Les autorités locales communiquent également à travers les médias qui, eux-mêmes organisent des téléthons pour collecter des dons qui concernent plus la capitale que l'intérieur du pays. Dans le respect du principe de complémentarité, la présente action vise en priorité les régions de l'intérieur du pays.

VI. Objectif du projet

Contribuer à couvrir **durablement** les besoins de base des personnes affectées par les inondations au Sénégal.



VII. LES CIBLES DU PROJET

Les Cibles du projet sont :

- Les familles qui ont tout perdu ;
- Les agriculteurs dont les plantations sont inondées ;
- Les familles éplorées par la mort d'un de leurs membres ;
- Les familles déplacées ;
- Les familles hébergées dans des écoles ;
- Les familles hébergées par la famille et/ou les voisins ;
- Les familles vivant dans des eaux et/ou à proximité ;
- Les élèves des écoles effondrées.



VIII. Résultats à atteindre

R1- Mobiliser des moyens financiers pour acheter des vivres et des produits d'hygiène et les distribuer aux sinistrés pour un montant de 10000€ en 2 mois ;

R2- Nouer des partenariats avec des Associations, des Entreprises, des Collectivités et le parrainage des personnalités pour faire face aux besoins ;

R3- 80% de notre cible au moins est constituée des sinistrés des Régions de l'intérieur ;

R4- Des plaques solaires et/ou groupes électrogènes et/ou des tentes, barnums sont mis à la disposition des sinistrés ;

R5- Une page Facebook, une plaquette d'information, un blog, un bandeau ou un article de presse sont publiés.

IX- Activités à mener

Pour atteindre **le résultat R1 « Mobiliser des moyens financiers pour acheter des vivres et des produits d'hygiène et les distribuer aux sinistrés pour un montant de 10000€ en 2 mois »**, il faut mener les activités suivantes :

R1A1 : réaliser des quêtes lors des marchés, dans les mosquées, etc.

R1A2 : Organiser une soirée dansante solidaire

R1A3 : Organiser des Concerts solidaires avec

- l'artiste Adama DIA disponible pour un concert le 21 septembre (Chaplin mis à disposition gratuitement)
- Demba Ndiaye Ndillaan disponible après le 8, donc le 15, car les 22 et 29, c'est concert de Baaba Maal aux Mureaux et à Paris respectivement. Il y aura donc besoin d'une Salle, celle de la poste ferait l'affaire, mais elle il faut prévoir sa location à 500€, à condition qu'elle soit disponible la semaine.

R1A4 : Faire un dîner (ou déjeuner) solidaire : Salle à chercher également.

R1A5 : Organiser un match de Gala avec un parrain. Des contacts vont être pris avec Moussa SOW.

R1A6 : Monter des dossiers de partenariat financier et techniques avec Associations, Collectivités et Entreprises, pour les Salles, les signatures des conventions, des prises en charge de frais de location



IX- Activités à mener

Pour atteindre le **résultat R2 « Nouer des partenariats avec des Associations, des Entreprises, des Collectivités et le parrainage des personnalités »**, il faut mener les activités suivantes :

R2A1 : Rédiger le projet en le structurant de sorte qu'il soit présentable aux partenaires (Entreprises, Collectivités, Associations, ONG, etc.)

R2A2 : Démarcher les Collectivités locales (Mantes-la-Jolie, Mantes la Ville, Les Mureaux, Montigny le Bretonneux, Trappes, Conseil Général, etc.), les Entreprises privées (LECLERC, Carrefour, Auchan, Casino, etc.), les pharmacies, le propriétaire de la Salle de la Poste, les Artistes, les Associations Mantaises (RAP-2D, FADERMA, FADERTA, etc.), EMMAÛS, Marmites du cœur, TOSTAN, EOSY, etc.

Maïmouna Talla a représenté la Mairie de Mantes-la-Jolie à la réunion des Eglantines et a officialisé la mise à disposition d'un local de la Mairie pour stocker des vêtements, ou du matériel léger.



IX- Activités à mener

Pour atteindre **le résultat R3 (80% de notre cible au moins est constituée des sinistrés des Régions de l'intérieur)**, il est indispensable de :

R3A1 : signer des partenariats avec un organisme local, car l'Etat du Sénégal est libre de dispatcher le matériel comme il veut, sans tenir compte des vœux du projet ;

R3A2 : missionner quelqu'un pour le suivi de l'action ;

Pour atteindre le **résultat 4 (Des plaques solaires et/ou groupes électrogènes et/ou des tentes, barnums sont mis à la disposition des sinistrés)**, il faut mener les activités suivantes :

R4A1 : Démarcher un conteneur de 40 pieds ;

R4A2 : Assurer la réception du matériel ;

R4A3 : Assurer la mise à disposition aux sinistrés en nouant des partenariats avec des ONG locales,

R4A4 : Payer les frais du conteneur



IX- Activités à mener

Pour atteindre le résultat 5 (Une page Facebook, une plaquette d'information, un blog, un bandeau ou un article de presse sont publiés), il faut :

R5A1 : créer et animer la page Facebook « Solidarité des Yvelines avec les Sinistrés du Sénégal »,

R5A2 : créer et animer le blog avec photos, articles de presse,

R5A3 : solliciter éventuellement la communication du Conseil Général des Yvelines,



X. Liste des partenaires réels et potentiels



- **RAP-2D** pour l'accompagnement dans la mise en oeuvre, la rédaction, la structuration, la communication et l'évaluation finale du projet,
- La **Ville de Mantes-la-Jolie** met un local de tris et de stockage des vêtements, pour le prêt de la salle chaplin, et s'engage à payer le conteneur ;
- **FADERMA FADERTA et RAP-2D** sont disponibles pour d'éventuels partenariats dans la mise en œuvre du projet, avec d'autres partenaires, certaines Entreprises n'acceptant pas de faire des dons à des organisations informelles,
- **Conseil Général des Yvelines** pour des activités de recherche de financements (microdon, soirée-dîner-débat-solidaire), de communication (dans le site yvelines.fr), et pour l'organisation d'un atelier lors des quatrièmees assises de la Coopération Décentralisée sur le thème : « inondations : quelle aide d'urgence et quelle prévention pour demain ? »
- **Conseil Régional de Matam**, pour l'identification des besoins à Matam, et sa participation à la mise en œuvre et à son évaluation dans la région de Matam,
- **Magasins Casino Hardicourt, Carrefour Market Gargenville** pour participer à la campagne du microdon,
- **RACIVS** pour la mise à disposition d'un volontaire et d'un véhicule le jour du microdon
- **Pharmacies** pour la collecte de médicaments
- **AGIR abc** pourrait participer aux projets d'assainissement et de construction d'infrastructures,
- **Association Solidarité Mureaux**, pour la mise à disposition d'un point de collecte et de tris de vêtements, de matériels, etc.
- **Association AIFA (Aubergenville)** pour un point de collecte de meubles,
- **Aviation Sans Frontières** pour le transport d'urgence des médicaments,
- **TOSTAN** pour l'action locale au Sénégal, et pour l'organisation de la soirée dîner débat solidaire.



XI. La mise en œuvre

X.1- Matériels :

- Disponibilité d'un camion (RAP-2D) ;
- D'un local au 9, rue Henri matisse équipé d'un PC portable, copieuse-imprimante, téléphone, Bureau (ACM) ;
- de 5 véhicules (Harouna Sally Sow, Sally SY, Aïssata DEME, Aliou BA, Yaya DIANKA, RACIVS) ;
- d'un Local de tris et stockage de la Mairie, et du CVS des Eglantines,
- de 2 Box à Shurgart (Aliou BA)
- d'un point de collecte aux Mureaux (Mureaux Solidarité)
- d'un point de collecte à Meulan (ASM)
- d'un point de collecte à Aubergenville (AIFA)
- d'un point de collecte à Montigny-le-Bretonneux,
- d'un point de stockage à Buc.

Contraintes : moyens manquants

- Il manque tout de même un fax,
- l'internet et la ligne fixe ne se trouvent pas dans le bureau.
- Il va donc falloir s'organiser pour être efficace en faisant des « aller-retour »

XI. La mise en œuvre

X.2- Moyens humains nécessaires

27 bénévoles volontaires se sont inscrits dans le Comité de mise en œuvre du projet répartis en équipes :

-  Une équipe « Quêtes Solidarité Sinistrés Sénégal » : 1 Référent de l'action dans chaque Ville
-  Une équipe « Collecte d'habits Solidarité Sinistrés Sénégal » : 1 Référent de l'action dans chaque ville
-  Une équipe « Collecte de matériel, médicaments Solidarité Sinistrés Sénégal » : un Coordinateur ;
-  Une équipe « Soirée et Concert Solidarité Sinistrés Sénégal » : Un référent ;
-  Une équipe « Match de Gala », Un Coordinateur ;
-  Une équipe CP3S « Communication et partenariats Solidarité Sinistrés Sénégal » : Un Référent Facebook, un Référent Blog, un Référent article de presse et un Coordinateur chargé également des partenariats.

Ces équipes restent ouvertes aux nouveaux bénévoles. A ce jour, 48 bénévoles ont participé aux activités du projet.

XI. La mise en œuvre

X.3- Moyens financiers nécessaires

-
- Location des deux box à shurgart : 382€
- Location de la Salle de la poste : 1500€ (à condition de faire un partenariat avec une association pour louer la Salle), sinon prévoir 3000€.
- Location d'un conteneur : 3420€
- Fonctionnement (Téléphone, Consommables, transport, etc.) : 700€

XII. Facteurs de qualité et de viabilité

- **Viabilité technique et financière** : l'expérience du Président du RAP-2D dans la conduite, l'ingénierie de projets, et la mise en réseau des acteurs (structuration et aide à la recherche de financement de 16 projets d'insertion-intégration et de codéveloppement) ;
- **Viabilité sociale** : l'adhésion sociale de la Diaspora sénégalaise et l'implication des collectivités locales aussi bien du nord (Conseil Général des Yvelines et Mairie de Mantes-la-Jolie) que du sud (Conseil Régional de Matam) ;
- **La Pérennité** : Il peut y avoir une sorte de contradiction en parlant de pérennité de ce projet d'urgence. Mais ce n'est qu'une apparence. Car cette action permettra de lancer un appel à des Etats Généraux (ou Conférence, ou Rencontre internationale), afin de s'attaquer aux causes profondes des dégâts causés par ces inondations.

XIII. Suivi-évaluation

XIII.1- Chronogramme des activités

[illegible]

XIII. Suivi-évaluation

XIII.2- Indicateurs d'évaluation

Résultats à atteindre	Critères d'évaluations
Mobiliser des moyens financiers	Montant disponible pour les cibles
Mobiliser des partenaires au service du projet	Nombre de conventions et/ou d'engagements signés
Cibles de l'intérieur du pays atteintes	Pourcentage des bénéficiaires dans les Régions
Mobiliser du matériel et/ou des abris de fortune	Utilité du matériel obtenu
Sensibiliser et communiquer sur l'action	- Nombre d'articles de presse publiés - Participation émissions radio, télé. - Médias créés (site ou blog ou Facebook) - Partenaires engagés pour la reconstruction des dégâts.

XI. BUDGET DU PROJET « 3S »

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS	Etat
Achats consommables	250,00	RAP-2D	1 597,00	acquis
Timbres	47,00	Autre participant	382,00	acquis
Carburant	650,00	Conseil Général Yvelines	4 000,00	acquis
Location Salle	1 500,00	Ville de Mantes-la-Jolie	3 420,00	acquis
Restauration	2 000,00	Autres ressources	350,00	acquis
Location d'un conteneur	3 420,00			
Location de deux Box	382,00			
Frais de coordination et animation	500,00			
Communication et publicité	1 000,00			
TOTAL	9 749,00		9 749,00	acquis
		Recettes quêtes	2884	
		Microdons	996	
BENEFICE POUR LES SINISTRES	10000	Recettes concert	920	
		Recettes Soirée dîner-débat	5200	
TOTAL	10 000	TOTAL RECETTES	10 000	
TOTAL GENERAL	19 749,00		19 749,00	
BENEVOLAT ET MISE A DISPOSITION				
<i>Matériel et 5 véhicules</i>	<i>10 700,00</i>	<i>Bénévolat</i>	<i>20 200,00</i>	
<i>Equipes-actions (48 bénévoles)</i>	<i>20 200,00</i>	<i>Mise à disposition</i>	<i>10 700,00</i>	
TOTAL	30 900,00	TOTAL	30 900,00	
VALORISATION DU CONTENEUR DE 40 PIEDS				25 000

X. Conclusion projet urgence humanitaire

- Ce projet qui va nous coûter 9749 €, va rapporter 10000€ au total pour les sinistrés, et un conteneur de 40 pieds valorisé à 25000€ ;
- L'action concernant l'organisation prochaine d'un dîner-débat solidaire va nous permettre à elle seule de mobiliser 5200€ pour les sinistrés des inondations du Sénégal :
- Il mérite donc d'être soutenu.

2^{ème} Partie : Quelle prévention pour Demain : le cas de la commune d'Ourossogui dans la Région de Matam au Sénégal

Plan

- I. Introduction**
- II. Exemple des inondations à Ourossogui**
- III. L'équipement de Prévention : la digue**
- IV. Le projet de réhabilitation de la digue**
- V. Les acteurs impliqués et les acteurs concernés**
- VI. La Concertation entre acteurs impliqués et acteurs concernés**
- VII. Rôle de la Diaspora d'Ourossogui**
- VIII. Conclusion et Recommandations**

I. Introduction

Le phénomène des inondations est le principal aléa naturel au Sénégal, avec la sécheresse.

Il a touché cette année, l'ensemble du territoire national pour la première fois dans ce pays.

La **Ville d'Ourossogui** est concernée par les dommages considérables occasionnés par ce phénomène, au même titre que la banlieue de Dakar, et les villes et les villages en bordure du fleuve Sénégal, dont l'eau a commencé à sortir de son lit.

II. Exemple des inondations à Oourossogui



- La Commune d'Oourossogui est située en contrebas d'un talweg.
- L'aménagement du territoire est mal maîtrisé
- A cela, s'ajoutent les pluies torrentielles.



Ce qui l'expose périodiquement aux inondations avec des dégâts matériels considérables.

III. L'équipement de prévention : La digue de protection

La digue de protection existante est insuffisante pour faire face aux épisodes les plus violents et est régulièrement submergée.



Ce qui entraîne des inondations urbaines : les rues deviennent des torrents et le volume des matériaux charriés détruit bâtiments, et infrastructures.
Ceci se combine parfois avec le débordement des cours d'eau et/ou des coulées boueuses.

IV. Le projet de réhabilitation de la digue

- Le projet de réhabilitation de la digue est en discussion depuis 2007, afin de protéger la ville des pluies diluviennes dans le cadre de la convention de coopération décentralisée entre le Département des Yvelines et la Région de Matam.
- Dans sa dernière version, il intègre un bassin de rétention des eaux en amont de la digue.



V. Les acteurs impliqués et les acteurs concernés

- Les acteurs impliqués dans le projet de coopération actuel sont :
 - Le Conseil Régional de Matam ;
 - Le Département des Yvelines ;
 - La Délégation Yvelinoise AGIR ABCD, en tant qu'opérateur d'appui auprès de la Maîtrise d'ouvrage
- **Remarque** : *Selon Agir abcd, la Collectivité locale d'Ourossogui, directement concernée par les inondations est associée à la définition et à la conduite du projet par le CR de Matam.*

VI. La concertation entre les différents acteurs

- Il est possible de limiter les crues en favorisant les transferts de volume d'eau dans le temps et dans l'espace ;
- Ces transferts doivent être organisés de manière raisonnée et concertée entre le Conseil Régional de Matam, la Mairie d'Ourossogui, le Village de Léwé et les autres localités concernées.
- Les associations de migrants ADO, Jangde E Cellal de Léwé, et FADERMA peuvent faciliter la concertation.

VI. La concertation entre les différents acteurs



- **Concilier les intérêts amont/aval** : éviter de déplacer les risques vers l'aval avec une montée des eaux plus subite ;
- **Concilier les intérêts urbain/rural** : si la préservation des lieux habités doit primer, l'inondation des terres cultivées doit avoir lieu dans les meilleures conditions (cultures adaptées à des submersions temporaires, dédommagements) ;
- **Concilier le génie civil et l'écologie** : la protection contre les inondations est d'autant plus efficace qu'elle tient compte de l'ensemble des solutions et techniques qui sont proposées

VII. Rôle de la Diaspora dans la prévention

Constats :

- Un **manque de concertation** entre les différents acteurs est noté ;
- Un **manque de solidarité** est également noté entre les collectivités locales (Conseil Régional de Matam et les Communes et Communautés Rurales concernées par les inondations);
- Les infrastructures, si elles existent souffrent d'une **absence d'entretien** et de **réhabilitation**, due au **manque de financement**,

VII. Rôle de la Diaspora dans la prévention

- **Rôle de Facilitation et de création de liens :** La diaspora (ADO France et Jangde E Cellal Léwé, FADERMA) peut jouer un rôle de facilitateur en créant des liens entre les acteurs concernés (Mairie d'Ourossogui et Communauté Rurale Léwé) et les acteurs impliqués dans les conventions (Conseil Régional de Matam et Département des Yvelines, Agir abcd);
- **Rôle de recherche de financement :** La Diaspora peut aussi contribuer à la recherche de financement des réparations des dégâts causés par les inondations et du financement d'un Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) ;
- **Recherche de solutions novatrices :** la diaspora peut contribuer à sensibiliser les collectivités locales à se doter de PPRI.

VIII. Conclusion et recommandations

- Outre la mise en danger des personnes, les dégâts infligés aux infrastructures de communication, et la destruction de biens matériels (habitats, surfaces cultivables, Entreprises) touchent directement l'économie locale de la première puissance économique de la Région ;
- Leurs coûts sont supérieurs aux destructions directes, en raison de leurs durées : **le projet de relance des activités du champ collectif de l'ADO tarde à redémarrer, ce qui entraîne un manque à gagner, inestimable pour les femmes bénéficiaires du projet.**

VIII. Conclusion et recommandations

La Région de Matam doit se doter d'un PPRI (Plan de Prévention de Risques Inondation) :

- Etablir une cartographie aussi précise que possible des zones à risque et encadrer les plans d'occupation de l'espace par les nouveaux propriétaires ;
- Afficher le risque grâce à une information régulière des administrés, à la mise en place des repères de crues ;
- Identifier les travaux à entreprendre pour réduire les risques : le PPRI fixe les mesures de prévention à prendre par les propriétaires, les Collectivités Locales ou les Etablissements publics possédant les compétences sur les travaux visant à réduire la vulnérabilité des installations existantes (bassins de rétention, entretien des rivières et bordures du fleuve, plantation d'arbres, etc.)

VIII. Conclusion et recommandations

- Il faut une maîtrise de l'urbanisation et trouver de nouvelles solutions constructives comme celle qui ont été élaborées à la Nouvelle-Orléans suite au passage de l'ouragan Katrina et à l'inondation impressionnante qu'il avait provoquée.
- La première prévention contre l'inondation doit donc avoir lieu au niveau du traitement de l'espace public, notamment avec l'installation de bassins de collecte et de rétention, et des plantations de cyprès et de chênes, consommateurs d'eau.

Inondation du champ de l'ADO



MERCI DE VOTRE ATTENTION